

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Vers-un-referendum-revocatoire-ou-un-nouveau-plan-de-destabilisation-au-Venezuela>

Vers un référendum révocatoire ou un nouveau plan de déstabilisation au Venezuela.

- Les Cousins - Venezuela -
Date de mise en ligne : mardi 9 septembre 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Caracas. Le 19 août 2003 est arrivé. Le président vénézuélien Hugo Chávez Frías est à la moitié de son mandat. Elu en 1998 à la tête à la présidence du Venezuela, il fit adopter par référendum lors des deux premières années d'exercice du pouvoir une nouvelle constitution dans le cadre d'un processus de mobilisation populaire et de participation citoyenne. Le 30 juillet 2000, le controversé président d'une république vénézuélienne devenue bolivarienne était réélu facilement à son poste avec 59,76%, et allait s'atteler à rendre au pays sa souveraineté politique et économique, à diminuer la pauvreté et les inégalités sociales et impulser l'organisation et la participation populaire.

Par Frédéric Lévêque

[Risal](#)

Trois ans ont passé. Des progrès manifestes ont été accomplis - notamment en matière d'éducation et de participation populaire, mais le gros de la transformation reste à faire pour le gouvernement et ses partisans. Trois ans qui ont vu le pays se polariser après l'adoption en novembre 2001 de 49 décrets-lois touchant à la structure économique et sociale du pays. A partir de décembre 2001, une série d'organisations et de partis politiques représentant les classes les plus aisées du pays et menés par les médias commerciaux initièrent une campagne particulièrement agressive de déstabilisation contre le régime « bolivarien ». Cette campagne connut deux moments forts : le coup d'Etat militaire et patronal du 11 avril 2002 - mis en échec par les mobilisations populaire et militaire - et le lock-out patronal et le sabotage pétrolier de décembre 2002 et janvier 2003. Entre ces deux événements majeurs, la tension n'a que fort peu baissé. Tentative de magnicide contre Hugo Chavez, blocages institutionnels, actions et manifestations de provocation, campagnes médiatiques diffamatoires, assassinats de leaders paysans, organisations de faux attentats, rumeurs de toutes sortes, etc. Il n'y a pas un jour au Venezuela où les médias commerciaux, audiovisuels et écrits, n'agressent le gouvernement, tout en se plaignant de son autoritarisme et du manque de liberté de la presse.

Une opposition affaiblie

Malgré tous les moyens mis en oeuvre, l'opposition n'a pas réussi à venir à bout du gouvernement. Tous ses efforts ont, à l'évidence, renforcé le camp de la dite « révolution bolivarienne », notamment en matière d'unité et d'organisation populaire. Tant les forces armées et la vitale société publique pétrolière PDVSA ont été, semble-t-il - « nettoyées » des forces « contre-révolutionnaires ». Croyant pouvoir faire chuter rapidement le gouvernement et minimisant à l'extrême le large appui dont il bénéficie, l'opposition s'est d'une certaine manière tirée une balle dans le pied. Le lock-out de décembre 2002 et de janvier 2003, s'il fut une catastrophe économique et financière pour tout le pays, a touché davantage économiquement les secteurs de la classe moyenne, dont une bonne partie s'oppose au gouvernement. De nombreux commerces ont fait faillite et l'inflation a réduit le pouvoir d'achat de cette classe moyenne qui a l'habitude de consommer des produits importés. Ce pourquoi, aujourd'hui, si le gouvernement n'a pas nécessairement gagné ces secteurs à sa cause, l'opposition, quant à elle, les a en partie perdus. Sa crédibilité et sa capacité de mobilisation se sont fortement affaiblies.

Le référendum révocatoire

A plusieurs reprises, lors de déclarations publiques après le coup d'Etat et durant le lock-out patronal, le charismatique président du Venezuela avait insisté sur l'existence de mécanismes institutionnels pour lui faire quitter le palais présidentiel de Miraflores avant la fin de son mandat, prévu pour 2006. Le plus connu de ces mécanismes est le référendum révocatoire, introduit dans la nouvelle constitution du pays par l'assemblée constituante en 1999.

L'article 72 de la constitution dit ceci :

« Toutes les charges et magistratures de l'élection populaire sont révocables. Passée la moitié de la période à laquelle a été élu, le ou la fonctionnaire, un nombre qui ne peut être inférieur à vingt pour cent des électeurs ou électrices inscrit(e)s dans la circonscription correspondante pourra solliciter la convocation d'un référendum pour révoquer son mandat. Quand le nombre d'électeurs ou d'électrices, égal ou supérieur, à vingt cinq pour cent des électeurs ou électrices inscrit(e)s aura voté la révocation, on considère le mandant révoqué. On procédera immédiatement à couvrir la vacance du poste conformément aux dispositions de la présente Constitution et la loi. La révocation du mandat pour les membres du corps se réalisera en conformité avec la loi. Durant la période de son mandat, le ou la fonctionnaire ne peut subir plus d'une sollicitation de révocation de son mandat. »

Ainsi, passé la moitié du mandat du président bien sûr, mais aussi des gouverneurs, des députés, des maires, etc., la population a la possibilité d'écourter le mandat des élus. Ce pourquoi, le 19 août 2003, au Venezuela, est une date particulièrement importante puisque Hugo Chavez fête ses trois ans au pouvoir. L'opposition, quant à elle, a mis les petits plats dans les grands et annonce, une fois de plus, la fin du régime « autocratique » de « l'élève de Castro ».

La tension monte

Depuis plusieurs jours, la tension monte de plusieurs crans dans le pays caribéen. Washington a d'ailleurs alerté ses citoyens sur le potentiel violent des journées de mobilisation à venir. Les deux camps, par médias interposés, mobilisent leurs troupes respectives, l'un pour célébrer les acquis du processus par des concerts, des marchés et des cliniques populaires, l'autre pour annoncer la remise au Conseil national électoral des signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum révocatoire.

Chacun à sa manière a décidé de reprendre la rue, pacifiquement disent-ils. Mais l'opposition, après ses échecs successifs, va-t-elle jouer le jeu institutionnel du référendum ? Et, en cas de défaite, accepter le résultat. On pourrait en dire de même du gouvernement, diraient certains, mais celui-ci n'a rien à gagner de la violence et de combats de rue. Le référendum révocatoire est la dernière carte de l'opposition. Même si les médias privés diffusent à n'en plus finir des sondages et des micro trottoirs -réalisés toujours dans les quartiers huppés, d'ailleurs- assurant une victoire des forces de l'opposition, ses leaders les plus radicaux, golpistas, croient-ils véritablement que le rapport de forces leur est favorable ?

Des incidents sont donc malheureusement à craindre. Des rumeurs de coup d'Etat circulent. Le député chaviste Darios Vivas a d'ailleurs dénoncé ce 18 août que le groupe d'élite Fénix de la Police métropolitaine (PM) - contrôlée par l'opposition - sera utilisée comme brigade de choc contre les activités du camp gouvernemental (Venpres, 18-08-03). Pour William Lara, un des leaders des députés « révolutionnaires » à l'Assemblée nationale, « la campagne sur un soi-disant référendum orchestré par les médias, leaders de l'opposition, n'est rien d'autre que du vent (...), car il sont conscients de ne pas avoir la capacité de mobilisation sociale pour concrétiser le référendum révocatoire » (Panorama, 19-08-03). De son côté, Súmate, l'ONG qui s'occupe de collecter les signatures pour activer l'article 72 de la Constitution, a déposé devant l'Organisation des États américains (OEA) une pétition de 3.547.610 signatures « pour que la communauté internationale commence, à partir de demain, l'observation du processus électoral vénézuélien » (El Universal, 19-08-03).

L'affaire du Conseil national électoral

Soupçonner l'opposition de vouloir engendrer la violence n'est pas un procès d'intention. Il s'agit d'une évidence au vu des derniers événements. Depuis le début de l'été, la presse, les télévisions privées en tête, a repris son ton guerrier contre le gouvernement et ses réformes. Le canal d'État répondant assez médiocrement à sa manière. Des partis d'opposition ont organisé des rassemblements provocateurs dans des quartiers populaires comme Petare ou Catia où l'écrasante majorité appuie le président, ce qui a évidemment généré des combats de rue et fait des victimes. Mais ce qui reste probablement le plus emblématique de l'actualité estivale au Venezuela est l'affaire du

Conseil national électoral, et du fameux « golpe institucional », comme disent les députés du Bloc de Changement (chaviste).

La nouvelle constitution vénézuélienne a défini cinq pouvoirs : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir citoyen et le pouvoir électoral représenté par le Conseil national électoral (CNE) qui a notamment pour fonction d'organiser et d'assurer le bon fonctionnement des élections et des référendums prévus par la Constitution. Selon l'accord signé par l'opposition et le gouvernement, sous l'égide de l'OEA, le 29 mai dernier, le référendum doit être convoqué par un nouveau CNE - l'ancien étant considéré par le gouvernement comme trop en faveur de l'opposition. Hors, pour désigner les membres de ce nouvel organe, une majorité spéciale des deux tiers est requise constitutionnellement à l'Assemblée nationale, ce que le camp « chaviste » n'a pas. Mais plutôt que de rechercher le consensus, les députés de l'opposition se sont attachés à bloquer durant des semaines le processus de désignation, tout en accusant le gouvernement de vouloir empêcher le référendum. Le prochain CNE sera donc probablement nommé par le Tribunal suprême de justice (TSJ), qui pourrait désigner des personnes plus proches de l'opposition. Un véritable débat politico-juridique est actuellement en cours sur la compétence du TSJ à une telle fonction.

En guise de conclusion ...

Le fait que l'opposition se voie aujourd'hui obligée de jouer la carte du référendum est une victoire pour le gouvernement, puisque elle rejetait cette initiative il y a quelques mois, tentant de faire chuter le régime par des méthodes violentes et anticonstitutionnelles.

Nombreux sont les membres de l'opposition qui espèrent une solution pacifique à la crise et qui croient à la réalisation du référendum. Mais cette opposition n'est pas très visible. Ce sont les secteurs les plus radicaux, les plus extrémistes qui continuent à porter, en tête, l'étendard de l'« antichavisme ». Ce pourquoi la violence n'est pas à écarter tant que ces secteurs, les médias en tête, continueront impunément à manipuler les frustrations d'une classe moyenne qui voit son pouvoir d'achat s'affaiblir depuis deux décennies.

© COPYLEFT RISAL 2003.